

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 janvier 2023

Autoroute A51 : lancement des travaux de création d'un parking de covoiturage à Sisteron Nord (échangeur n°23)

VINCI Autoroutes débute cette semaine les travaux de création d'un parking de covoiturage au niveau de l'échangeur de Sisteron Nord, sur l'autoroute A51. Cofinancé par la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch, la Région Sud et VINCI Autoroutes, ce parking de covoiturage, qui offrira également des correspondances avec les bus de la région, sera mis en service avant l'été 2023. En proposant de nouveaux usages alternatifs à l'autosolisme, cet équipement va contribuer à décarboner les mobilités du quotidien.



Crédits photos : Didier Depoorter

Un partenariat avec les collectivités locales pour lutter contre l'autosolisme et décarboner les déplacements routiers

Les trajets routiers du quotidien sont aujourd'hui dominés par des usages autosolistes, en particulier sur les trajets domicile-travail que les Français effectuent seuls pour 85 % d'entre eux (*Baromètre de l'autosolisme, septembre 2022*). Face à ce constat, VINCI Autoroutes s'est engagé, depuis plusieurs années, à favoriser le développement de mobilités plus durables et collectives, dont le covoiturage, en multipliant avec les collectivités locales, les parkings aux abords de son réseau sur les échangeurs présentant du potentiel. Le nombre de parkings de covoiturage qui est aujourd'hui de 45 va ainsi passer à 76 sur l'ensemble du réseau VINCI Autoroutes d'ici à 2025. Ces nouvelles mobilités plus durables, pratiques, économiques et conviviales contribuent à décarboner les déplacements routiers, dont la part restera très importante et stable d'ici à 2050. Une transformation des usages que VINCI Autoroutes poursuit à travers sa politique « Ambition Environnement 2030 », initiée en 2019 et qui s'inscrit également dans les engagements des Plans Climat de la Région Sud et de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch.

C'est dans cet esprit que la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch, la Région Sud et VINCI Autoroutes ont signé une convention de partenariat couvrant la réalisation du parking de covoiturage de Sisteron Nord. Situé sur le territoire de la commune de Sisteron, à proximité immédiate du Parc d'Activités de Sisteron-Val de Durance, et directement connecté aux routes départementales 4085 et 4075, ainsi qu'à l'autoroute A51 via l'échangeur de Sisteron Nord (n°23), ce nouvel équipement accompagnera le développement de la mobilité partagée dans cette région. La gestion de ce parking de covoiturage sera assurée par la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch.



Disposant de **44 places de stationnement gratuit**, dont **2 réservées aux personnes à mobilité réduite**, le parking de covoiturage de Sisteron Nord a été conçu pour favoriser les nouveaux usages des habitants : **4 points de recharge électrique** seront installés par le Syndicat d'Énergies des Alpes-de-Haute-Provence, **2 quais** seront construits pour accueillir les cars de la Région Sud de la **Ligne Express 69 Marseille Gap Briançon (ex LER29)**. Est également prévu, **un dépose minute** avec abri.



Les travaux de ce nouveau parking débuteront mi-janvier et se dérouleront au cours du **1er semestre 2023**, sans impact sur la circulation, ni sur l'échangeur de Sisteron Nord. **La mise en service est programmée mi-2023.**

Les travaux commenceront par une phase d'élagage et de débroussaillage à partir du lundi 16 janvier et se poursuivront par une phase de terrassement, de mise en place de réseaux d'assainissement et d'enrobés. Un nouveau bassin de rétention des eaux sera également aménagé au niveau du parking. 80% des déchets issus du chantier seront revalorisés et 30% des fraisats provenant d'anciennes chaussées entreront dans la composition des enrobés qui seront appliqués sur les chaussées du futur parking.

Le covoiturage, une solution écoresponsable et économique, plébiscitée lorsque les infrastructures sont adaptées

Dans le cadre d'une enquête de terrain, réalisée tous les deux ans auprès des utilisateurs des parkings de covoiturage situés à proximité du réseau de VINCI Autoroutes, 97% des utilisateurs interrogés se disent satisfaits par ce type d'infrastructures gratuites. 37% reconnaissent même avoir adopté cette pratique grâce à la possibilité qui leur est offerte de se garer facilement et gratuitement pour covoiturer. Aux yeux des covoitureurs, la mobilité partagée a une triple vertu : un impact positif sur l'environnement (28%), une dimension conviviale et pratique (27%) ainsi qu'une source d'économies (26%). 25 % des sondés se disent prêts à covoiturer. Près de 40 % considèrent qu'il faut développer les services de mise en relation et plus de 25 % souhaitent la création de parking de covoiturage pour permettre de basculer vers cette nouvelle pratique.

Enquête de satisfaction réalisée en juin 2021 auprès des usagers des parkings de covoiturage situés sur le réseau VINCI Autoroutes (830 répondants) ainsi qu'auprès des abonnés Ulys (+ 2 000 répondants).

Le 46^{ème} parking de covoiturage du réseau VINCI Autoroutes

D'un montant de **832 000 euros** - financé à hauteur de 403 289 euros par Escota, 302 080 euros par la Région Sud et 126 912 euros par la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch - le parking de covoiturage de Sisteron Nord s'inscrit dans le cadre du plan d'investissement autoroutier signé par VINCI Autoroutes en 2017. Ce plan, d'un montant global de 432 millions d'euros, a pour vocation d'améliorer la desserte des territoires, de soutenir leur développement, mais aussi d'encourager l'adoption de mobilités alternatives pour les trajets du quotidien. 500 places environ seront ainsi construites par VINCI Autoroute sur le réseau Escota, dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes, les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône et le Var.

A fin 2022, VINCI Autoroutes compte déjà **45 parkings** de covoiturage sur son réseau, soit **3 733 places gratuites** proposées à ses clients. Le parking de covoiturage de Sisteron Nord sera ainsi le **46^{ème} parking de covoiturage** du réseau VINCI Autoroutes.

Covoiturage vs. Autosolisme : les Français de plus en plus seuls dans leur voiture

L'autosolisme, autrement dit le fait de se déplacer seul en voiture, est encore plus fort en France en 2022 qu'en 2021. À l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, VINCI Autoroutes a révélé, dans son nouveau Baromètre de l'autosolisme, une augmentation de 2,6 points de conducteurs seuls dans leur voiture en France, et de 9,1 points en Île-de-France.

Afin de mieux évaluer la réalité de l'autosolisme en France, et permettre ainsi de trouver collectivement les moyens efficaces pour stimuler le développement des mobilités partagées telles que le covoiturage, VINCI Autoroutes a réalisé au printemps 2022, en collaboration avec Cyclope.ai, une étude sans précédent reposant sur plus de 1 million de véhicules circulant entre 7h00 et 10h00 à proximité de onze agglomérations françaises.

En 2022, ce sont 85 conducteurs sur 100 qui font leur trajet du quotidien (domicile-travail) seuls, malgré la crise énergétique et les fluctuations du prix des carburants, contre 82 sur 100 en 2021. Cette augmentation globale ne peut qu'alerter sur l'importance de la lutte contre l'autosolisme et le renforcement de l'offre de services et d'infrastructures dédiés au covoiturage.

Les usagers pourront s'informer :

- sur le fil Twitter @A51trafic ;
- en écoutant la radio VINCI Autoroutes 107.7 ;
- sur l'application ULYS : trafic en temps réel ;
- en appelant le 3605, le service client 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'un appel).

Contact presse

VINCI Autoroutes : Charlotte DESVEAUX – charlotte.desveaux@vinci-autoroutes.com – 06 26 94 41 19

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch : Matthieu AUCOMTE - matthieu.aucomte@sisteronais-buech.fr - 04 92 31 27 52

Région Sud : servicedepresse@maregionsud.fr

À propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes – 187 aires de services – 266 aires de repos – 324 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCI Autoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).